



ASSEMBLEE GENERALE 2019 et 2020 le 15/09/2021
--

20H30 : Accueil et émargement de la liste de présence

20h50 : Ouverture de l'assemblée générale

Liste des excusés : Mr Christian ADAM (Président du Sicotral), Mr Pierre CLAUDE, Mr Guy LAPRE, Mme Marie-Thérèse PERNOT, Mme Laurette MATRY, Mme Nicole DELAVILLE, Mr Daniel GIROUX, La paroisse notre dame de la Saône, la commune de Montmotier, Mme Andrée AUBRY, Mr Christian POUPIN, Mr Jean-Pierre STOEHR, Mr André CLAUDEL, Mr Jacques TATIN, Mr serge VEDRENNE, Mme Simone NAIDET, Mr Bernard SALQUEBRE, Mr Alain ROUSSEL et Mme Michèle FENOUL.

Le compte rendu annuel de l'Assemblée Générale 2018 a été envoyé pour en éviter la lecture ce soir : [Vote pour adoption : Adoption du compte rendu de l'assemblée générale 2018.](#)

Le président propose son rapport moral, il remercie tout d'abord les personnes qui sont présentes malgré les difficultés liées à la pandémie.

Si nous faisons ce soir le rapport pour 2 ans c'est d'abord une proposition du cabinet comptable et parce que les réunions étaient impossibles. L'activité s'est bien évidemment ressentie de cette situation, ces années sont à laisser entre parenthèses.

Présentation des activités 2019 et 2020 (Power point)

L'association intermédiaire : En 2019, 87 salariés se sont partagés 22695 heures de travail et 20688h pour 2020 avec le même nombre de salariés. On constate que le COVID et les différents confinements ont ralenti l'activité de l'atelier mais de part un réel besoin des clients cela ne s'est jamais véritablement arrêté.

Le mois d'avril 2020 a vu l'activité divisée par 2, mais de juin à septembre 2020, l'activité est revenue au même niveau qu'en 2019.

Les clients et salariés se sont adaptés aux conditions sanitaires et ont continué à vivre le plus normalement possible.

La sécheresse de l'été 2020 a réduit considérablement les interventions de tonte et de désherbage. On constate surtout un repli des salariés les plus instables, ceux qui ne faisaient que quelques heures et qui d'un coup avec la crise sanitaire a préféré tout arrêter. Il y a une réelle difficulté à trouver de nouveaux demandeurs d'emploi motivés pour répondre à la nouvelle demande de Lamarche. Ils ne sont pas encore tous remis au travail. D'autre part, la législation a beaucoup évolué et nous ne parvenons pas toujours à savoir quoi et comment faire...

Le portage : Le service de portage étant déficitaire, l'atelier cherche des solutions depuis plusieurs mois déjà ce qui a entraîné des difficultés avec les livreuses de repas.

L'année 2019 a vu naître un partenariat avec la communauté de communes sur le secteur de Lamarche dès le mois de mai. Leur livreuse étant malade il nous a été demandé de mettre du personnel à disposition du service via l'association intermédiaire, ensuite leur véhicule est tombé en panne et n'a pu être réparé, un véhicule nous a été demandé mais pour l'assurance seul notre personnel peut conduire le véhicule. Après plusieurs réunions, il a été décidé que la communauté de communes reprendrait le service sur tout le territoire et un contrat de 5 ans signé pour que l'atelier fasse la livraison sur les 2 tournées.

Depuis octobre 2019, l'atelier ne s'occupe plus des commandes clients toutes les semaines, ni factures clients tous les mois, ni des menus et des relations avec les 2 hôpitaux. Le service se cantonne dans la livraison de la liste fournie par les cuisines des hôpitaux le matin et par la facturation globale du nombre de repas servis chaque mois sur chaque tournée : c'est un vrai changement.

L'atelier mosaïque : L'atelier Mosaïque s'est réuni tous les mardis après-midi jusqu'au confinement et n'a pas encore repris à ce jour : le groupe de seniors trop fragile pour prendre des risques.

Vote pour adoption : Adoption du rapport moral et du rapport d'activité.

Présentation des comptes 2019 et 2020 et du rapport financier :

- La situation est saine sur le plan financier.
- Nous n'avons pas identifié d'élément susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation de l'association.
- Certification des comptes clos au 31 décembre 2019, et des comptes clos au 31 décembre 2020, sans réserve.

Vote pour adoption : Adoption des comptes et rapport financier 2019 et 2020.

Renouvellement des membres du tiers sortant :

Pour 2019 Daniel Audinot, JC Didelot et Nicole Ragué

Pour 2020 JM Antoine, B Bergaire, Bernadette Boyé, A Granget

Nouvelle candidature : Mme Nicole Delaville, Mr Christian Poupin et Mme Isabelle Toussaint.

Election et réélection de toutes et tous.

Philippe invite donc l'assemblée à partager la collation proposée. Il est 23h quand l'assemblée générale prend fin.